



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

CABINET DU PREFET

BARRP

N° Spécial

16 août 2017

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial CAB.BARRP du 16 août 2017

SOMMAIRE

Arrêté	Date	CABINET DU PREFET	Page
CAB.BARRP N° 2017.667	11.08.2017	Arrêté accordant la Médaille d'Acte de Courage et de Dévouement.	3
CAB.BARRP N° 2017.668	11.08.2017	Arrêté accordant la Médaille d'Acte de Courage et de Dévouement.	4

CABINET DU PREFET

PRÉFET DES HAUTS DE SEINE

Arrêté CAB/BARRP n° 2017/667 accordant la Médaille d'Acte de Courage et de Dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La Médaille de bronze pour Acte de Courage et de Dévouement est décernée à :

Monsieur Patrice DORON, Brigadier de police

Monsieur Franck MARSAN, Gardien de la paix

Monsieur Florian AGENHEN, Gardien de la paix stagiaire

Madame Melyssa DOMINGUES, Gardien de la paix stagiaire

Monsieur Maxime MERINE, Gardien de la paix stagiaire

Affectés à la circonscription de sécurité de proximité de Nanterre,

Monsieur Loïc CIPREOS, Gardien de la paix

Affecté à la circonscription de sécurité de proximité de Rueil-Malmaison,

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Nanterre, le 11/08/2017

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

PRÉFET DES HAUTS DE SEINE

Arrêté CAB/BARRP n° 2017/668 accordant la Médaille d'Acte de Courage et de Dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La Médaille de bronze pour Acte de Courage et de Dévouement est décernée à :

Monsieur Thierry TABORD, Gardien de la paix

En fonction à la Brigade de Police-Secours et de Protection de la circonscription de Clichy-la-Garenne

Monsieur Abdel BOULAHDAJ, Gardien de la paix

En fonction au Service de Nuit des Hauts-de-Seine

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Nanterre, le 11/08/2017

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>